

COMMUNE DE SAINT JUST DE CLAIX (38680)

MANIFESTATION D'INTERET SPONTANEE POUR LA VALORISATION DE LA TOITURE DE LA NOUVELLE ECOLE DE SAINT JUST DE CLAIX PAR L'INSTALLATION D'UNE CENTRALE DE PRODUCTION D'ELECTRICITE PHOTOVOLTAIQUE

(Délibération du Conseil Municipal du 21 Juin 2023)

Nom de l'organisme porteur : Commune de Saint Just de Claix (38680)
Typologie: Collectivité Territoriale
Adresse du porteur : 22, place de l'Eglise 38680 Saint Just de Claix
Nom et Coordonnées du responsable technique : Damien BROCHIER secrétaire
de Mairie
TEL : 06.14.71.28.97
Mail : damien.brochier@free.fr
Date prévisionnelle du lancement de la démarche : janvier 2024

PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHE

La commune propose à un partenaire spécialisé d'installer des panneaux photovoltaïques sur les toits de l'école maternelle dans le cadre d'une convention d'occupation sur une durée de 20 ans.

Le principe :

La commune met à disposition les toits de l'école. La société procède à l'installation, encaisse les revenus de la production d'électricité pendant 20 ans et reverse un loyer annuel ou mensuel à la commune.

A l'échéance des 20 ans l'installation devient propriété communale qui récupère par conséquent la totalité des produits de la vente de l'électricité produite.

La charpente de l'école maternelle est réalisée dans des conditions techniques permettant cette installation.

Gouvernance :

Gouvernance de la démarche au moment du dépôt de cette candidature :
- en interne : la maîtrise d'ouvrage assurée par la commune

- en externe : la maîtrise d'œuvre assurée par le cabinet d'architecte et son équipe, prescripteur technique

Objectifs à ce stade de la démarche :

S'assurer le concours d'un partenaire chargé des études, du financement, de l'exploitation des équipements, du suivi administratif, pendant 20 ans de la centrale photovoltaïque.

Cibles :

SAS de type Centrales Villageoises lancée en 2011 par les Parcs Naturels Régionaux et Auvergne-Rhône-Alpes Energie Environnement (ARAEE).

Description synthétique des actions déjà réalisées et des actions prévues :

En séance du 21 Juin 2023, le conseil municipal a décidé de lancer la procédure d'AMI permettant de recourir à un candidat susceptible de mettre en œuvre le projet d'installation d'une centrale photovoltaïque sur les toits des bâtiments de l'école maternelle en construction.

Les préconisations techniques du lot charpente de la construction de l'école tiennent compte de ce projet. Les travaux de charpente sont réalisés. Les travaux de construction de l'école ne sont pas tous réceptionnés. La réception des travaux est prévue pour le 31/12/2023.

Calendrier prévisionnel du projet :

- Délibération du Conseil Municipal : Juin 2023
- Publication de l'AMI : Septembre 2023
- Dépôt des candidatures : Sept. Oct. 2023
- Choix du candidat : Novembre 2023

Description des gains attendus :

Optimisation des toitures de bâtiments publics de l'école maternelle de Saint Just de Claix pour installer une centrale photovoltaïque qui pourrait produire la consommation annuelle moyenne de 13 foyers, hors chauffage.

Publié, affiché le 15/09/2023

Joël O'BATON, Maire

A blue circular official stamp of the Municipality of Saint-Just-de-Claix, Isère, is overlaid with a handwritten signature in black ink that reads "Joël O'Baton". The stamp contains the text "MAIRIE DE SAINT-JUST-DE-CLAIX" and "ISÈRE" around a central emblem.

